

Vie Associative

REF : DVARI2014021

Signataire : CR/CS

Séance du Conseil Municipal du 18/12/2014

RAPPORTEUR : Soizig NEDELEC

OBJET : Subventions aux associations « Club municipal d'Aubervilliers Tennis », « Indans'Cité », « Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers » et « Cyclisme Auber 93 » dans le cadre d'une aide à la création d'emplois

EXPOSE :

La ville a inscrit dans son budget 2014 une somme de 30 000 € afin de soutenir la création et le maintien d'emplois dans le milieu associatif.

A cet effet, des dossiers de demande de subvention ont été transmis par des associations désireuses de créer ou de maintenir un emploi. Ces dossiers ont été examinés et instruits par les services municipaux compétents, en lien avec Pôle emploi.

Les associations « Club municipal d'Aubervilliers Tennis », « Indans'Cité », « Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers » et « Cyclisme Auber 93 » viennent de signer des conventions avec le Pôle Emploi pour la création d'emplois en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE).

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal de poursuivre l'attribution de l'enveloppe budgétisée en attribuant :

- 2000 € au **Club municipal d'Aubervilliers Tennis** pour la création d'un emploi dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)
- 2000 € à **Indans'Cité** pour la création d'un emploi dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)
- 2000 € à l'**Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers** pour la création d'un emploi dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)
- 4000 € à **Cyclisme Auber 93** pour la création de deux emplois dans le cadre de contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) (soit 2000 € pour chaque CAE)

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 18 Décembre 2014

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 18 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Daniëlle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mmes LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BEAUDET Pascal	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
M. PLEE Eric	Représenté par :	Mme DERKAOUI Mériem
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	M. CHOUDER Féthi
M. KADDOURI Nourredine,	Représenté par :	Mme KOUAME AKOUA Marie
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

EXCUSES : Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, RACHEDI Hakim
ABSENTS: Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, HAMDANE Bouchera

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2014021

Signataire : CR/CS

OBJET : Subventions aux associations « Club municipal d'Aubervilliers Tennis », « Indans'Cité », « Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers » et « Cyclisme Auber 93 » dans le cadre d'une aide à la création d'emplois

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L 1111-2, L1611-4, L 2313-1-1, L2251-3-1,

Vu le vote du Conseil municipal d'une enveloppe de 30 000 euros destinée à l'accompagnement des associations créatrices d'emplois,

Considérant l'importance que la municipalité apporte au dynamisme associatif de création d'emploi,

A l'unanimité des suffrages exprimés, Mme VIGEANT et M. ZAIRI s'étant abstenus

DELIBERE :**DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

- 2000 € au **Club municipal d'Aubervilliers Tennis** pour la création d'un emploi dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)
- 2000 € à **Indans'Cité** pour la création d'un emploi dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)
- 2000 € à **l'Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers** pour la création d'un emploi dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)
- 4000 € à **Cyclisme Auber 93** pour la création de deux emplois dans le cadre de contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) (soit 2000 € pour chaque CAE)

Reçu en préfecture le : 19/12/2014

Publié le : 19/12/2014

Certifié exécutoire le : 19/12/2014

L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI



L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI

